

SEXISME - MISOGYNIE - MACHISME

Le sexisme est une idéologie qui définit et justifie les inégalités et hiérarchies entre les femmes et les hommes à l'avantage de ces derniers. À ses côtés, le terme de misogynie signifie littéralement la haine des femmes et désigne un sentiment de mépris à leur égard. Quant au terme de machisme, il renvoie au phénomène d'appropriation des privilèges par les hommes. Ce système, que l'on nomme aussi patriarcal, est donc une forme d'organisation sociale et culturelle dans laquelle les pouvoirs (économiques, politiques, symboliques) sont concentrés dans les mains des hommes. La persistance de la domination masculine, qui s'appuie sur une dévalorisation du féminin, peut également être intégrée par les femmes, tant celle-ci est prégnante dans nos sociétés.

SEXUALITÉ

La sexualité est un terme parapluie qui permet de saisir différentes composantes. En effet, nous avons tou.te.s une sexualité qui n'indique pas forcément une pratique sexuelle unique ou effective. Aussi, la notion de sexualité comprend celle d'orientation sexuelle. Traditionnellement découpée en « homosexualité », « hétérosexualité », « bisexualité », nous pouvons poser la question de la persistance et de la robustesse de notre « orientation sexuelle » : gardons-nous toujours la même ? N'en avons-nous pas plusieurs en même temps ? Enfin, tout ceci se différencie de l'identité sexuelle, c'est-à-dire l'ensemble des mots pour dire sa sexualité. Aujourd'hui de nouvelles identités s'expriment comme la « pansexualité » (le fait de ne pas limiter ses désirs à une anatomie) ou « l'asexualité » (l'absence de désir sexuel), etc.

TRANSGENRE / TRANSIDENTITAIRE

On entend souvent parler de personne « transsexuelle » mais ce terme à connotation pathologisante ne sera pas retenu ici. Le « transsexualisme » renvoie en effet à une maladie psychiatrique alors que les parcours transidentitaires ne sont pas réductibles à l'idée d'un trouble ou d'une maladie. Bien au contraire, ils participent plutôt d'une nouvelle approche des parcours de vie et des parcours de genre, moins statique. On emploiera de manière indistincte le terme de « transgenre » et de « trans », au sens d'un terme parapluie qui englobe les personnes trans, c'est-à-dire les personnes dont le sexe assigné à la naissance ne correspond pas à l'identité de genre vécue.

VIOLENCES DE GENRE

Les violences de genre correspondent aux attaques subies par un individu en raison de son appartenance à l'un ou l'autre sexe, ou sa non-conformité aux rôles socialement attribués à son sexe. Les violences de genre sont présentes dans toutes les sociétés et ne peuvent donc se réduire à des responsabilités individuelles puisqu'elles s'incarnent dans des normes et des phénomènes massifs comme les violences faites aux femmes. Il existe diverses formes de violences de genre verbales : physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et symboliques.

Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn

ET...

LA BIBLIOTHÈQUE DU GENRE du 2 au 28 juillet (sauf les 8, 14, 15 et 22)
de 10h à 18h, bibliothèque Ceccano

MESDAMES, MESSIEURS ET LE RESTE DU MONDE LEXIQUE CONÇU PAR L'ÉQUIPE DE DAVID BOBÉE

« Si les genres qui sont rendus intelligibles sont ceux qui maintiennent une cohérence entre sexe, désir, genre et pratique sexuelle, alors ce qu'il s'agit de comprendre c'est comment font celles et ceux qui survivent dans un monde dont les normes sont trop excluantes ? » Brigitte Esteve-Bellebeau (2010)

ASSIGNATION DE GENRE LIÉE AU SEXE

Le sexe est-il une simple lecture de l'anatomie ? À la naissance, et même avant (lors de la connaissance du sexe du futur bébé), la société applique sur le corps un ensemble de représentations culturelles qui font littéralement que les mots « filles » et « garçons » s'incarnent dans l'anatomie de l'enfant. L'assignation de genre ne découle donc pas seulement d'une logique « descriptive » du sexe de naissance mais bien d'une logique « prescriptive ». L'acte d'assigner un genre à la naissance est donc dit « performatif ». Selon Paul Preciado « on est tous passés par cette table d'opération performative : c'est une fille ! C'est un garçon ! » (2008).

CISGENRE / CISIDENTITÉ

Sont nommées « cisgenres » ou « cisidentitaires » les personnes dont le sexe assigné à la naissance correspond, sinon parfaitement du moins assez grandement, à l'identité de genre de la personne. La cisidentité permet de rappeler que les minorités ne sont pas seules à être « particulières » et, par conséquent, que les majorités (ou celles et ceux qui sont jugés comme « normaux ») sont aussi une composante « particulière » de la société, qu'il convient de nommer. Si le couple « trans/cis » s'est mutuellement créé, seule la cisidentité est pleinement restée du côté du normal et du normatif.

FÉMINISME

Il n'existe pas « un » mais « des » féminismes qui peuvent être historiquement reconstitués en « vagues ». La première vague inaugurale du féminisme, celle d'Olympe de Gouges, des suffragettes ou de Louise Michel, impose le débat de l'égalité entre les citoyen.ne.s. Avec cette phrase : « On ne naît pas femme, on le devient », on estime que c'est à Simone de Beauvoir avec *Le Deuxième Sexe* (1949) que l'on doit le passage à une « deuxième vague ». Cette dernière se caractérise notamment par le droit à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la contraception, avec comme slogan fédérateur « mon corps m'appartient ». Ces vagues se superposent et entraînent des résistances, y compris au sein même des mouvements féministes. L'opposition au patriarcat (Christine Delphy), ou à l'hétéronormativité (Monique Wittig) marque alors durablement la pensée féministe. Dans les années 1990, le féminisme se déploie en une « troisième vague » marquée par des travaux *queer* (Judith Butler) ou intersectionnels (Angela Davis, Elsa Dorlin). Le féminisme se réinvente continuellement et s'enrichit des pensées marxistes, égalitaristes, psychanalytiques, universalistes. Il donne naissance à de nouveaux courants qui intègrent toutes les luttes, comme par exemple l'écoféminisme, le féminisme décolonial, le transféminisme, l'afroféminisme, etc.



GENRE

«*Le genre est un arsenal catégoriel qui classe [...] en ce que les valeurs portées par le pôle masculin sont considérées comme supérieures à celles portées par l'autre pôle*» selon l'anthropologue Françoise Héritier (2010). Cette socialisation différenciée et hiérarchisante nous donne des indications sur ce que n'est pas le genre : c'est-à-dire ni une donnée purement biologique, ni une évidence historique, ni même une norme fixe (socialement comme individuellement). Toutefois, un certain nombre de normes de genre ne cessent de se répéter : l'idée d'une différence fixe entre les catégories « femmes / hommes », l'idée d'une naturalité fondamentale des sexes, l'idée d'une inégalité justifiée entre ces catégories (également nommée patriarcat) et l'hétérosexualité comme normes répétées. Lorsque ces normes ne sont pas respectées, il s'abat bien souvent sur les individus une « police de genre », c'est-à-dire des sanctions face à la transgression. Il existe ainsi des inégalités et des discriminations « genrées » que l'on retrouve aussi bien dans les carrières professionnelles des femmes que dans le partage des tâches ménagères, dans les orientations scolaires, dans les injonctions corporelles ou dans les rôles publics incarnés par les femmes comme les hommes. Mais si les attitudes et les comportements inhérents au genre font l'objet d'un long apprentissage, ils sont néanmoins susceptibles d'évoluer. Ces évolutions individuelles et collectives sont portées par les mouvements féministes et LGBTIQ – lesbiens, gays, bissexuels, trans, intersexes et *queer*. Dans sa célèbre phrase, la philosophe américaine Judith Butler résume cela de la sorte : le genre est « une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte » (2006).

IDENTITÉ DE GENRE

Les Principes de Jogjakarta (2007) définissent l'identité de genre « *comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle du genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire* ». Tous les individus s'inscrivent ou construisent une identité de genre, mais toutes les identités de genre ne sont pas soumises aux mêmes suspicions, sanctions ou validations.

INJURE

L'injure, si elle est à caractère discriminatoire, est punie par la loi. Qu'elle soit prononcée en privé comme en public, son emploi reste prohibé, y compris sur Internet que l'on considère comme faisant partie de l'espace public. Pour Didier Eribon (1999) l'injure est inaugurale des identités des minorités en ce sens qu'elle s'abat, très tôt, sur les personnes discriminées. Evidemment, l'injure est un stigmata. Mais il n'est pas nécessaire d'être injurié pour se savoir potentiellement la cible d'injures. L'injure est donc aussi une menace, qui se banalise (« *fais pas ton pédé* », « *c'est un travail d'arabe* »). Si les mots peuvent blesser, l'injure parvient parfois à être retournée en fierté (la *Pride*, ou Marche des Fiertés).

INTERSECTIONNALITÉ

En 1989, la féministe américaine Kimberlé Crenshaw publie un article sur l'importance de lier les questions de racisme et de sexisme. C'est à partir de cet écrit que le terme d'intersectionnalité se diffuse dans les milieux féministes et académiques, insistant sur la nécessité de ne pas saisir les caractéristiques des individus et des groupes, ainsi que les rapports de domination qui se tissent entre les groupes, selon un critère unique de leur identité. Les imbrications mais aussi les tensions entre les questions de sexisme, de racisme et de classisme (liées aux dominations entre les classes sociales) sont particulièrement étudiées par les approches intersectionnelles.

INTERSEXE

Se dit de personnes qui débordent des cases mâles et femelles et sur lesquelles la médecine est intervenue sans consentement, soit chirurgicalement soit/et par le biais d'hormones, afin de normaliser l'appareil génital et le corps. La médecine procède dès le plus jeune âge à des interventions non-consenties afin d'assigner, selon le modèle de la binarité des sexes, un sexe à l'enfant alors opéré. Les personnes intersexes sont ainsi marquées par de nombreuses interventions qui ne prennent pas en compte leur identité de genre. Aujourd'hui, si de nombreux pays réclament l'arrêt de ses mutilations non consenties ou y sont parvenus, la France poursuit son programme d'assignation d'un sexe à la naissance.

LGBTIQPHOBIES

L'homophobie et la transphobie sont des discriminations punies par la loi qui renvoient à l'hostilité envers des personnes qui se définissent comme homosexuelles ou trans ou bien qui sont supposées l'être. Les violences et les exclusions produites se déclinent sous différentes formes comme la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie ou la transphobie, reconnues dans le droit français depuis 2012. Les concepts d'hétérosexisme et de cissexisme renvoient plus généralement aux sanctions subies par les individus qui dérogent aux normes de genre et de sexualité en vigueur dans un contexte donné (Dayer, 2014).

MASCULINITÉS

Comment interroger le sexisme si la masculinité n'est pas interrogée ? En 1995, Reawyn Connell, sociologue australienne, publie un livre sur les masculinités. Elle y définit la masculinité non comme une somme d'évidences biologiques mais comme une construction politique et distingue quatre types de masculinités : « hégémoniques », « complices », « subordonnées » et « marginalisées », pour souligner que si la masculinité contemporaine a un réel coût social et notamment du côté des violences faites aux femmes, elle a aussi un impact sur d'autres hommes dont la masculinité est jugée illégitime. Aujourd'hui les questions de harcèlement de rue, de harcèlement sexiste au travail ou d'homophobie interrogent avec insistance ces masculinités.

PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES ET DISCRIMINATIONS DE GENRE

On nomme stéréotypes de genre l'ensemble des représentations communément associées au féminin et au masculin. Quant aux préjugés, il s'agit plus d'une attitude évaluatrice, favorable ou défavorable, positive ou négative à l'égard d'une personne ou d'un groupe. Ces préjugés et stéréotypes donnent lieu à des « discriminations », c'est-à-dire des traitements différenciés, prohibés par la loi. En cela, la discrimination est contraire au principe d'égalité. Il existe aujourd'hui 24 critères de discriminations dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le sexe de la personne, l'apparence ou l'état de grossesse.

QUEER

Le terme *queer* renvoie à une insulte (« pédé », « tapette étrange », « tordu » ou malade). Mais dans les années 1990, en procédant par renversement du stigmata, des groupes LGBT se réapproprient le terme afin d'en phagocytter la charge péjorative. *Queer* devient alors une identité, un slogan. Mais le *queer* est aussi un mouvement, en provenance des marges sexuelles de la société, qui défend le nomadisme de l'identité (son aspect non essentiel). Le mouvement *queer* est aussi une critique des tentatives de normalisation et d'assimilation des marges aux normes coercitives. Ainsi, le mouvement *queer* épouse également la forme de productions théoriques et la « théorie *queer* », à son tour, va fermement critiquer les dispositifs normatifs aujourd'hui à l'œuvre. S'il s'agit là d'une théorie générale critique, il s'agit également d'une pratique au sens où le mouvement *queer* encourage la performance et la création de soi comme outil de déconstruction des normes.